

Politiques publiques

Quels impacts sur le travail clinique en CMPP et/ou CAMSP ?

Que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire

H. Bergson

Les évolutions des politiques publiques impacteront sans doute ou impactent déjà le travail clinique.

L'ANESM a été absorbée par la HAS. L'ANAP se fait incontournable. Les ARS précisent leurs exigences et renforcent leurs prérogatives. Les CPOM sont obligatoires. Les plateformes se développent, y compris au-delà de 6 ans. Des partages d'informations sont attendus. Les files actives augmentent et les populations évoluent. SERAFin-PH pointe son nez.

Sans esprit d'exhaustivité, cette formation propose une réflexion sur les évolutions à prendre en compte dans le travail clinique. Cette formation propose, via Zoom, une synthèse de notre formation intra (présentielle d'une journée) sur ce thème.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le sens des évolutions des politiques publiques
- Réfléchir aux impacts sur l'organisation, le fonctionnement et la clinique en CMPP et/ou CAMSP

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

II. Evolution des politiques publiques

- Politique générale de santé et politiques sectorielles (ex : stratégie autisme)
- Inclusion
- RAPT
- Organisation en *Dispositif* et en *Plateforme*
- Place des CPOM et des évaluations
- SERAFin-PH
- Files actives
- Listes d'attentes
- Expérimentations
- DMP et *télémedecine*

Professionnels concernés

Directeur administratif, directeur médical, médecin directeur, médecin directeur technique, médecin pédopsychiatre, médecin pédiatre, tout professionnel de CMPP ou CAMSP

Méthode

Exposé du formateur avec support vidéoprojeté (transmis post-formation) ; auto-évaluation des acquis ; discussion



Inter*
Distanciel via Zoom
(3h)



Thierry CASAGRANDE
Avocat, Consultant



390 €/personne*



Cette formation en présentiel pour l'équipe (1 jour) : nous contacter

Modules complémentaires

Elaborer un projet d'établissement
Quel processus d'accueil, d'évaluation et de prise en charge en CMPP et/ou CAMSP ?
Secret partagé
RGPD
Projet personnalisé (de soins)
Dossier de l'enfant

III. Quels impacts ?

- Quelle transformation de l'offre de soins ?
- Quels positionnements des CMPP et/ou CAMSP ?
- Quels parcours pour les enfants ?
- Quels partenariats ?
- Quels partages d'informations ?
- Quel pluralisme des approches thérapeutiques ?
- Quelle pluridisciplinarité ?
- Quelles marges de manœuvre ?
- Quel projet d'établissement ?

IV. Evaluation - Bilan

Information

et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement / Tarif non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPD de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Maryse Le Bail (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr) pour un traitement confidentiel.